



Le Canard des Valericains

Date, horaire, lieu	Evènements
Jusqu'au 13 mai, au Cachot de la Porte de Nevers	Ouverture d'un petit lieu de vente d'objets et de livres par Monsieur Leyronnas. Renseignements : M.Leyronnas : 03.22.26.90.62.
Du vendredi 16 mars au dimanche 1 ^{er} avril, au Tennis Club	Tournoi d'hiver du Tennis Club Valericain. Renseignements : M. Neugebauer : 06.09.84.83.05.
Le 17 mars, et du 22 au 24 mars, salle Adrien Huguet	Stage d'Equinoxe proposé par l'Association Théâtre en Festival et la Troupe Solilès (artiste associé) : initiation à l'univers du cabaret, travail des matières littéraires et musicales, jeu, chant... Pour tous renseignements et inscriptions, contactez Monsieur Pierre Lamidel : 03.22.26.81.83.
Samedi 17 mars, de 9h00 à 12h00, salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'Association St Fiacre. Renseignements : M.Tellier : 03.22.26.94.88.
Samedi 17 mars, à 14h30, salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'Association Herbarium. Renseignements : Mme Quillot : 03.22.26.69.37.
Samedi 17 mars, à 17h00, salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'Association de sauvegarde de la Chapelle St Valery, dite des Marins. Renseignements : Mme Leleu : 03.22.60.83.58.
Dimanche 18 mars, à 15h00, au Casino, salle haute	Concert d'accordéonistes offert par la commune aux personnes âgées. Renseignements : Mairie : 03.22.60.82.16.
Judi 22 mars, à 20h30, salle des fêtes d'Arrest	Théâtre « La Cantatrice Chauve » d'Eugène Ionesco par la Compagnie Catherine Delattres. (Décentralisation Comédie de Picardie). <i>Catherine Delattres met en scène la partition délirante d'Eugène Ionesco. Un monde en panne de sens, et pourtant si drôle... Un spectacle à ne pas manquer!</i> Spectacle proposé dans le cadre de la saison culturelle de la CCBSS. Renseignements et réservations : CCBSS : 03.22.60.09.99.
Vendredi 23 mars, de 14h30 à 15h30 en Mairie	Permanence de Monsieur Jérôme Bignon. Député de la 3 ^{ème} Circonscription. Renseignements : 03.22.25.05.62.
Samedi 24 mars, à 20h30, salle Adrien Huguet	Veillée théâtrale « Cabaret d'Equinoxe » proposée par l'Association Théâtre en Festival et La Troupe Solilès (artiste associé) - Renseignements et réservations: La Troupe Solilès : 06.38.61.50.36.
Dimanche 25 mars, à partir de 15h00, au Casino	Concert suivi d'un thé dansant organisé et animé par Accordéon Côte Picarde. Entrée : 8 euros Renseignements et réservations : M.Blondin : 03.22.60.85.86
Samedi 31 mars et dimanche 1 ^{er} avril, au Casino	Exposition de tableaux d'artistes peintres contemporains nationaux et régionaux. 160 œuvres exposées. Exposition de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30. Entrée libre. Renseignements : Isabelle Colbeau : 03.23.40.07.24
Samedi 31 mars et dimanche 1 ^{er} avril, au Casino	Exposition de tableaux d'artistes peintres contemporains nationaux et régionaux. 160 œuvres exposées. Exposition de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30. Entrée libre. Renseignements : Isabelle Colbeau : 03.23.40.07.24
Du dimanche 1 ^{er} avril au lundi 30 avril, en journée, à l'OTSI	Exposition des photographies de Christophe Shambert. Renseignements : OTSI : 03.22.60.93.50.
Mardi 3 avril, à 18h30, salle des fêtes de Boismont	Théâtre et marionnettes, spectacle jeune public « Le marfand de fables » par la Cie Les Zanimos. <i>Une montagne de papiers et de vieux livres dangereusement empilés dans une bibliothèque croulante. Une joyeuse bande de rats... de bibliothèque facétieux et farceurs pas très respectueux de Sigmund le vieux chat. Un réjouissant spectacle pour écarquiller les yeux et étirer les zygomatiques de toute la famille!</i> Spectacle proposé dans le cadre de la saison culturelle de la CCBSS. Tarifs : Plein tarif : 5 euros, tarif réduit : 3 euros (Etudiants et demandeurs d'emploi. Gratuit jusqu'à 12 ans inclus) Renseignements et réservations : CCBSS : 03.22.60.09.99.
Samedi 7 avril, à partir de 12h00, au Casino	Exposition des photographies sur la Croatie organisée par l'AVAPA. Renseignements : Mme Désiré : 03.22.60.81.48.
Samedi 14 avril, à 15h00, salle basse du Casino	Assemblée Générale de l'ACDPM. Renseignements : ACDPM : 03.22.60.68.57.
Samedi 14 et dimanche 15 avril, à partir de 9h00, au stade	Tournoi de Pâques du Football Club St Valery Baie de Somme Sud. Renseignements : M.Duminil : 06.63.65.37.97.
Samedi 14 avril, de 10h00 à 17h00, au Secours Catholique,	Braderie de printemps du Secours Catholique. Renseignements au 06.45.18.17.60 (permanence).
Dimanche 15 avril, à partir de 06h00, Parking et rue des Corderies	Brocante organisée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Notre Dame. Restauration et buvette sur place. Inscriptions : 2 euros le mètre jusqu'au 12 avril. 3 euros le mètre pour toute inscription après la date. Renseignements : Mme Gomes : 03.22.60.96.36 ou 03.22.60.69.88 (le soir).



Le Mot du Maire

De nombreux travaux sont en cours ou en passe d'être engagés. Vous avez peut-être pu admirer le nouveau pavage sous les Tours Guillaume, ou encore la mise en lumière de celles-ci. La construction du restaurant Mac Donald's a commencé tout comme les 10 logements de la villa Victoria (à coté du restaurant le Guillaume de Normandie). Le 10 avril démarrera, pour un mois, le chantier de réfection de la rue du moulin à huile. Les riverains ont pleinement été associés à ce projet, et nous espérons qu'il satisfera le plus grand nombre. Lors de chantier de ce type, il n'est pas rare, malgré nos efforts, ceux du maître d'œuvre et de l'entreprise, que des réajustements soient nécessaires, pour revoir un angle de rotation, modifier une bordure, ou réaménager un espace. Si des modifications sont opérées dans les projets, le plus souvent la commune n'en assume pas le coût, sauf s'il s'agit de compléments de programme. Le concepteur ou l'entreprise (si une malfaçon est constatée) supporte la charge de ses éventuelles erreurs. Il s'agit là d'aléas de chantier - car nul, tout aussi qualifié qu'il puisse être, n'est infallible - et en aucun cas d'imprévision impactant les finances publiques.

Stéphane Haussoulier
Maire de Saint-Valery-sur-Somme
Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

S
O
M
M
A
I
R
E

- Pages 2 et 3
- Ø Point sur le déneigement
 - Ø Les brèves
 - Ø Hommage à Monsieur L'Abbé Marc Langlois
 - Ø Notre territoire bouge: 40 nouveaux emplois dans la restauration
- Page 4:
- Ø Votre agenda du 15 mars au 15 avril 2012

ACTU

Jean-Marc dans votre cuisine !



Fort de son expérience de plus de 20 ans dans la restauration (notamment un établissement « logis de France »), Jean-Marc Dulary, qui habite rue de Neuville à Saint-Valery, a décidé de se jeter à l'eau et de créer son auto-entreprise. Il cuisine pour vous, et chez vous. Du repas en tête à tête, à la réception familiale (baptême, communion, mariage, anniversaire), il peut vous proposer des solutions clef en main: courses, cuisine, et service à table inclus, selon votre budget et vos envies. Ce véritable professionnel se met à votre écoute pour régaler vos papilles. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à le contacter au 06-18-40-95-80.

Inscription à l'école maternelle publique



Portes ouvertes à l'école maternelle publique le Vendredi 20 avril de 16H à 18H.
Inscriptions des nouveaux élèves, le 10 mai et le 15 mai de 17H à 18H.

Pour toute inscription, s'adresser à la mairie puis à l'école avec votre livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.
Renseignements: 03-22-60-84-25

Braderie de printemps du Secours Catholique

La braderie de printemps du secours catholique est organisée le samedi 14 avril de 10H à 17H, au centre de secours, 260 rue Jules Gaffé.
Renseignements: 06-45-18-17-60

Point sur le déneigement

On ne l'attendait plus et pourtant elle est arrivée début février: **la neige**.

Immédiatement les services techniques de la commune, nouvellement équipés d'une lame de déneigement (*investissement réalisé fin 2011*) et d'une saleuse (*acquisition faite en 2010*) sont intervenus pour sécuriser le plus possible les espaces publics. A pied d'œuvre chaque jour, tôt le matin, ils ont été particulièrement efficaces au point que les journaux locaux leur ont consacré un article.

La photo de la semaine...

De quoi faciliter la vie des Valéricains

Dimanche matin, les Valéricains ont eu la bonne surprise de voir les rues en pente de la commune et les axes principaux, déneigés par le tracteur équipé depuis cette année d'une lame ainsi que d'une trémie de salage, tandis qu'une équipe complétait le travail du tracteur par un salage des carrefours et des endroits un peu moins accessibles à l'aide d'un véhicule plus léger. Comme quoi les services municipaux prennent bien soin de faciliter la vie des Valéricains par temps de neige.



ECLAIREUR DU VIMEU - ÉDITION DU 8 FÉVRIER

Cet épisode est aussi l'occasion de refaire le point sur les responsabilités de chacun en cas de neige. L'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'il appartient au maire de faire le nécessaire concernant « tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage (...) ». Cependant, face à l'ampleur de la tâche, il est également prévu que le maire peut charger les riverains du déneigement des trottoirs situés au droit de leur propriété. Les riverains gardent en effet, la responsabilité d'un accident survenu devant chez eux, sur un trottoir qui n'aurait pas été déneigé. Si la commune tente de faire le nécessaire pour les trottoirs également, la priorité reste le déneigement des chaussées. Aussi, l'aide apportée par les riverains, pour le déneigement des trottoirs est fondamentale. De ce fait, si vous en avez la possibilité, et afin d'éviter tout accident, en temps de neige, il est judicieux de déneiger le trottoir devant chez vous. C'est un geste civique qui rend service à tous et qui peut éviter bien des accidents.



EN IMAGE À ST-VALÉRY-SUR-SOMME



Le nouveau matériel de déneigement fait ses preuves Dimanche matin, après les importantes chutes de neige, le nouveau matériel récemment acquis par la ville a pu faire ses preuves. Les rues en pente et les axes principaux ont été déneigés par le tracteur, équipé depuis cette année d'une lame et d'une trémie de salage. Une autre équipe a salé les carrefours et les endroits moins accessibles avec un véhicule plus léger. Cela démontre le sérieux des agents municipaux, vanté par le maire.

Courrier Picard - édition du 8 février

Pour le déneigement, le meilleur moyen est de se pourvoir d'une pelle ou d'une raclette et d'enlever le maximum de neige. Ensuite, sel, sable ou mélange de sel et de sable, permettent d'éviter aux futures neiges de se fixer. Pour éviter l'effet patinoire, prenez bien évidemment garde à ne jamais utiliser d'eau!

Les brèves

Vie et mort d'un arbre, une décision difficile...

Suite à un accident survenu en décembre dernier, ayant causé des dégâts corporels et matériels, nous avons été amenés, pour des raisons de sécurité, à procéder à l'abattage des peupliers situés en bordure de la voie communale n° 2 dite de Jiomer, allant vers Drancourt. Ce magnifique alignement de peupliers était en effet devenu dangereux notamment en cas de forts vents (*aubiers fragilisés ou même creux, faiblesse dans les houpiers*) et les risques de chute d'arbres ou de branches étaient avérés. C'est à regret que cette décision a dû être prise. Quoiqu'il en soit, après l'abattage, puis le dessouchage, des peupliers seront replantés afin de restaurer cet alignement d'arbres à l'identique.



Hommage à Monsieur l'Abbé, Marc Langlois



L'abbé Marc Langlois nous a quittés le 14 février dernier. Et c'est avec respect que nous lui rendons un dernier hommage. Curé à Saint-Valéry à partir de 1980, que l'on soit croyant ou pas, force est de constater qu'il a fait de nombreuses choses pour notre ville. Loin de rester enfermé dans son église, il était passionné par la vie locale de notre commune, et participait activement à nombre d'associations. Il rudoyait parfois ses paroissiens à la façon d'un curé d'Ars, sans mâcher ses mots et parfois de façon excessive,



Né le 10 janvier 1923 à Saint-Quentin-Lamotte-Croix-au-Bailly.

Ordonné prêtre le 29 juin 1950 à Amiens.

Il est décédé le 14 février 2012 à Saint-Valéry.

Il fut successivement :

Vicaire à Roye à partir de 1950,

Curé à Pont Rémy à partir de 1956,

Curé à Roye à partir de 1967,

Curé à Saint-Valéry-sur-Somme à partir de 1980,

Curé in solidum et modérateur en 1997,

Il avait pris sa retraite en 2000 mais était toujours - autant que sa santé le lui permet - actif.

ce qui ne lui a pas valu que des amis. Il était néanmoins accueillant, familier avec ceux qu'il côtoyait, indépendamment de leurs croyances ou de leurs opinions. On retiendra également l'attention bienveillante qu'il portait aux plus petits et notamment aux enfants. Tout le monde se souviendra de tout ce qu'il a contribué à développer ou mis en place, entre autres:

- L'antenne du secours catholique,
- La renaissance du Flux Valéricain pour participer aux Fêtes Guillaume, avec l'échoppe de la tour de l'échevinage avec ses flamiches, bigalans, ficelles, et son vin d'Anjou...

- Le centre d'accueil pour les réunions de la paroisse bien sûr, mais aussi des activités pour tous les enfants les mercredis, et même pendant les vacances, avant que la commune prenne le relais,
- les soirées du Mardi tous les étés depuis plus de 20 ans maintenant,
- la garderie des Petits Moussets etc.

On gardera de lui l'image d'un homme actif, un exemple source d'inspiration et de respect pour nous tous.

Remerciements à Vincent Leyronnas pour son aide dans la rédaction de cet article.

Notre territoire bouge! 40 nouveaux emplois dans la restauration

Ouverture en Juin prochain d'un restaurant Mac Donald's

Après de nombreuses tractations, et une instruction de permis de construire rondement menée, les travaux de construction du Mac Donald's sont en cours! Avec 40 emplois à l'année, nous sommes heureux d'accueillir cette enseigne sur la ZAC face à Intermarché. Afin de privilégier l'emploi local, la Communauté de Communes regroupe l'ensemble des candidatures, et les transmet ensuite au chargé de recrutement pour le Mac Donald's. N'hésitez pas à adresser votre lettre de motivation accompagnée d'un CV à l'adresse suivante : communauté de communes de la Baie de Somme Sud, 35 rue du Dr Léger 80230 Saint-Valéry-sur-Somme, tel : 03-22-60-09-99, mail: administration@cc-baiedesommesud.fr.

En terme d'attractivité commerciale, cette implantation est un nouvel atout pour l'essor de notre zone d'activités. Un funérarium devrait aussi prochainement ouvrir ces portes, ainsi qu'une station de lavage « éléphant bleu ». La création d'un centre commercial est également en projet juste à côté. La gendarmerie actuellement en construction devrait être livrée dans le courant de l'année. Le restaurant Mac Donald's ouvrira ses portes dès le mois de juin!

